MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE ET DES RESSOURCES HYDRAULIQUES
COMMISSARIAT REGIONAL AU DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE TOZEUR

AVIS DE CONSULTATION N° 03/2023-PDRI HEZOUA ET TAMERZA

Don du Gouvernement de la République Italienne N°4024-671-978

Etude de diagnostic et de réhabilitation du périmètre irrigué Bir Roumi 2

Le Gouvernement de la République Tunisienne a obtenu un don du Gouvernement de la République italienne pour financer le coût du projet de Développement Rural Intégré dans les Délégations de Hezoua et Tamerza (Gouvernorat du Tozeur), il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce don sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre de la consultation relative **Etude de diagnostique et de réhabilitation du périmètre Bir Roumi 2** Conformément au Protocole d'Accord signé entre les deux Gouvernements, le financement sera assuré par l'AICS (Agence Italienne pour la Coopération au Développement).

Le schéma de financement couvrira **100 % en hors taxes du montant total** pour lequel la présente consultation est lancée. ***Les fonds du financement italien ont été entièrement versés dans le compte spécial intitulé au projet auprès de la BCT.***

Les candidats désirant participer à cette consultation peuvent retirer gratuitement le dossier y afférent à l'adresse suivante : **Commissariat Régional au Développement Agricole de TOZEUR CRDA de TOZEUR. Rue Nafta 2200 Tozeur au près du Bureau d'ordre Central.**

L'offre se compose d'un dossier administratif, d'une offre technique et d'une offre financière. Les documents administratifs, l'offre technique et l'offre financière doivent être consignés dans une enveloppe extérieure anonyme, fermée et scellée indiquant l'objet de la consultation et la mention suivante: **«A ne pas ouvrir- Consultation N°03/2023 -PDRI HEZOUA ET TAMERZA**. **Etude de diagnostic et de réhabilitation du périmètre irrigué Bir Roumi 2 »**

Toute offre dont l'enveloppe extérieure comporte une référence au nom du soumissionnaire sera rejetée. Les offres doivent être déposées directement, contre décharge, au bureau d'ordre central du CRDA de TOZEUR ou envoyées par voie postale, sous plis fermés recommandés avec accusé de réception ou par rapide Poste à l'adresse suivante :

Monsieur le Commissaire Régional au Développement Agricole de TOZEUR CRDA de TOZEUR. Rue Nafta 2200 Tozeur

Le dernier délai de remise des offres est fixé le **07/08/2023 à 14 :30. Le cachet du bureau d'ordre central du CRDA de TOZEUR faisant foi.**

La durée de validité des offres est fixée à **120 jours** à compter du lendemain de la date limite de remise des offres.